



**Compte Rendu du Conseil d'Administration  
du 14 octobre 2011  
salle Madeleine Gelin à La Mothe Saint Héray**

**Présents:** Daniel Aubin, Patrick Bridier, Roseline Roi, Françoise Barny, Maïté Léchelon, Pierre Auzanneau, Brigitte Fraigneau, Jeannine Comte, Juliette Pinsec, Antoine Rubington

**Excusés :** Pierre Rosin, Francis Pollet, Jacques Dominioni, Jean-Claude Daroux

**Absents :** Jacques Bachmann, Florence Tzéhoval

**9 h 30 - Ouverture de la séance selon l'ordre du jour :**

Pierre Auzanneau : J'ai les excuses de Francis Pollet qui travaille et n'a pu se libérer et celles de Pierre Rosin qui n'est pas disponible ce jour, mais il souhaite maintenir sa contribution pour l'association en tant que webmaster. Jean Claude Daroux est au Chili.

Daniel Aubin : accepte d'être président avec un vice président artiste. Ayant rencontré le Maire, celui-ci est d'accord pour soutenir l'association.

Patrick Bridier : désir s'engager d'avantage dans l'association, notamment dans la communication et sur le plan financier dans la recherche de sponsors.

Daniel Aubin : le besoin d'artistes dans l'association est nécessaire pour éviter le mécénat et définir l'organisation du choix des oeuvres. L'association devient un service autour des artistes.

Maïté Léchelon : ayant eu Jacques Dominioni au téléphone celui-ci était très heureux de ne pas être oublié, mais il ne peut venir à la réunion.  
Maïté souhaite qu'on liste les tâches nécessaires au bon fonctionnement des N.M., et ce le plus rapidement possible.

Patrick Bridier : même si l'on note une faible fréquentation du public, la manifestation fait fonctionner tout le commerce local.

Françoise Barny : il nous apparaît une faible fréquentation du public mais celui-ci est très dispersé sur les trois zones de la manifestation ce qui en complique l'appréciation.  
La compagnie Tressage Fou c'est bien adaptée à la situation ce qui nous encourage à continuer dans la mise en place d'une animation.

Antoine Rubington : l'association pourrait tout aussi bien fonctionner avec une co-présidence, cela existe dans d'autres associations. Antoine souhaite voir disparaître les échafaudages de l'Orangerie car ils seraient incompatibles dans un bâtiment classé.

Jeannine Comte : La ville de La Mothe met à disposition l'Orangerie et son espace, nous pourrions peut-être avoir des murs en bois pour l'accrochage des oeuvres.

Pierre Auzanneau : si l'on supprime ce moyen qui nous permet d'augmenter les surfaces d'expositions, alors nous ne pourrions exposer tout au plus qu'une vingtaine d'artistes au rez-de-chaussée et plus du tout au rez-de-jardin.

Antoine Rubington : les artistes ne doivent pas être des assistés, faisant la comparaison avec le festival de peinture de Magné. Antoine pense que le niveau de l'exposition devrait être plus relevé, avec une remise de prix beaucoup plus importante, quitte à augmenter le prix d'inscription de chaque artiste pour la participation.

Brigitte Fraigneau : insiste pour recadrer la réunion sur l'ordre du jour.

Antoine Rubington : insiste et pose la question des subventions (5000 €) du Haut Val de Sèvre. Et demande pourquoi privilégier toujours les grands formats alors qu'une exposition petits formats devrait avoir sa place.

Françoise Barny : il y a une étude en cours pour l'utilisation du petit pavillon dans le cadre d'expositions différentes.

Daniel Aubin : nous nous dispersons sur l'essentiel, il faut recadrer la réunion, définir la politique de l'association, lister les tâches qui permettent de faire vivre l'association.

Maïté Léchelon : a déjà travaillé sur le sujet, elle a une liste ébauchée qu'elle va communiquer à Daniel

**Le temps est passé très vite et il est l'heure de fermer la réunion sans avoir résolu tous les problèmes qui étaient posés. Il est 12 h 15 mn.**

Dix participants plus une invitée se sont retrouvés autour de la table du restaurant « Le Corneille » à La Mothe.

**Le président**

**La Secrétaire**

**Pierre Auzanneau**

**Roseline Roi**